

Marché électrique libéralisé en Suisse Vers de nouvelles stratégies de coopération entre collectivités publiques et distributeurs d'électricité ?

Séminaire - Jeudi 18 septembre 2008 - 13h30-17h
Salle du Polydôme – EPFL – Lausanne



ORGANISATEURS



Centre de Recherches Energétiques et Municipales



ENERGY CENTER



CONTEXTE

L'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) au début de cette année a définitivement lancé le processus de libéralisation du marché électrique suisse. Dans un premier temps, seuls les grands clients, ayant des points de livraison dépassant une consommation finale supérieure à 100 MW/année pourront librement choisir leur fournisseur. Dans un second temps, cette option sera ouverte à tous les clients (ménages compris), après une période de transition de cinq ans, marquant ainsi la fin du processus de libéralisation (dès 2014).

Le but principal poursuivi par la LApEl est de mettre fin aux monopoles municipaux et régionaux en matière d'approvisionnement électrique et de soumettre les prix de l'électricité et de son approvisionnement à la loi de l'offre et de la demande. Cette situation devrait pousser les entreprises d'approvisionnement en électricité à davantage d'innovation, grâce aux mécanismes de la concurrence et à une plus grande efficacité technique et économique. De leur côté, les consommateurs auront le choix de participer (ou non) au marché électrique libéralisé.

Les collectivités publiques et les municipalités propriétaires de leurs réseaux électriques vont devoir se réorganiser et s'adapter à cette recomposition du paysage énergétique. Pour survivre dans ce nouvel environnement, ces acteurs vont devoir acquérir de nouvelles compétences et proposer des services adaptés à la clientèle.

OBJECTIFS

Des représentants de la Commission de l'Electricité (ElCom), de collectivités publiques et d'entreprises distributrices d'électricité exploreront les opportunités et les risques en matière de stratégies de coopération entre les différents acteurs du marché électrique libéralisé suisse. Ils tâcheront de répondre aux questions suivantes :

- Quelles missions les services publics devront-ils assumer ?
- Quelles stratégies les collectivités publiques et les municipalités propriétaires de leurs réseaux électriques devront-elles adopter ?
- Se dirige-t-on vers de nouvelles formes de coopération entre collectivités publiques et entreprises distributrices d'électricité ?

PUBLIC-CIBLE

- Les décideurs politiques (élus municipaux et cantonaux)
- Le personnel technique des services municipaux ou de bureaux d'études (ingénieurs, architectes, urbanistes, etc.)
- Les entreprises et les associations actives dans le secteur énergétique (électricité, gaz, solaire, éolien, etc.)
- Les représentants des EPF/HES (professeurs, doctorants, étudiants en Masters) travaillant sur les questions d'avenir énergétique pour notre pays
- Toute personne se sentant concernée par la problématique de la sécurité d'approvisionnement en électricité et de l'avenir énergétique de notre pays

PROGRAMME

- 13h15** *Accueil des participants au Polydôme*
- 13h30** *Message de bienvenue et introduction au séminaire*
M. Jean-Marc Revaz, Directeur, Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM), Martigny
- 13h40** *Libéralisation et régulation du marché de l'électricité en Suisse: Le rôle de l'ElCom*
M. Matthias Finger, Membre de la Commission Fédérale de l'Electricité (ElCom) ; Directeur MIR-EPFL (Chaire de Management des Industries de Réseau), Lausanne
- 14h00** *Quelle stratégie pour garantir un approvisionnement en électricité de bonne qualité à ses clients dans un marché ouvert : L'exemple des services industriels de la Ville de Pully*
M. Jean-François Maire, Conseiller Municipal ; Directeur des travaux et des Services de la Ville de Pully
- 14h20** *Enerdis : Mutualiser les moyens et les expertises pour la maîtrise de l'approvisionnement des petits distributeurs*
M. Christian Decurnex, Directeur des Services Industriels de Nyon ; Président de la commission approvisionnement d'Enerdis, Nyon
- 14h40** *Swisspower, huit ans d'expérience en matière de collaboration horizontale : Bilan et conclusions pour le marché ouvert*
M. Alfred Buerkler, Directeur Général, Swisspower SA, Zürich
- 15h00** *Fusion des Services Industriels : pourquoi ?*
Mme Josette Frésard, Directrice Générale VITEOS SA, Neuchâtel
- 15h20** *Pause-café*
- 15h40** *Energie Pool SA : Une plateforme de service indépendante pour les distributeurs d'électricité en Suisse*
M. Willy Bischofberger, Directeur, Pool Energie Suisse SA, Zürich
- 16h00** *La nouvelle « Stratégie électricité » de SuisseEnergie pour les communes*
Mme Giuse Togni, Membre de la direction de SuisseEnergie pour les communes ; Présidente de SAFE (Agence suisse pour l'efficacité énergétique), Zürich
- 16h20** *Table ronde : Quelles stratégies de coopération entre collectivités publiques et distributeurs d'électricité ?*
Modérateur : M. Stéphane Rolle, Directeur, Association des entreprises électriques suisses (AES/VSE), Bureau romand, Lausanne
- 17h10** *Synthèse et conclusion*
M. Hans B. Püttgen, Professeur, Chaire de Gestion des Systèmes Energétiques ; Directeur, Energy Center-EPFL ; Vice-Président du CREM
- 17h20** *Fin du séminaire*
- Dès 17h20** *Apéritif*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION- Délai d'inscription : lundi 15 septembre 2008

Nom Prénom

Adresse prof.: Société/Admin.

Rue

NPA Lieu

Tél. E-mail.....

Date/Signature

Tarif (inclus documentation, pause-café)

Merci de cocher la case correspondante

- CHF 200.- : non membres
- CHF 150.- : membres CREM, EPFL, HES, Energie Pool Suisse SA, Cités de l'Energie
- CHF 60.- : étudiants Master et les doctorants HES/EPF (joindre une copie de votre carte attestant de votre statut)

Nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de manière lisible et de nous le renvoyer au plus tard avant le 13 septembre 2008 (par e-mail, fax ou courrier) à :

CREM - Case Postale 256 - 1920 Martigny Tél : 027 721 2540 - Fax : 027 722 9977 Email : info@crem.ch

L'inscription est obligatoire, et, est à verser avant le 13 septembre 2008 sur le CCP 19-8518-6 (CREM) en indiquant le nom de la personne inscrite, ainsi que la mention « Séminaire CREM du 18 septembre 2008 ». **En cas de désistement, le remboursement des contributions versées ne peut avoir lieu qu'en cas de notification écrite avant le 13 septembre 2008. Après cette date, un remboursement n'est plus possible.**

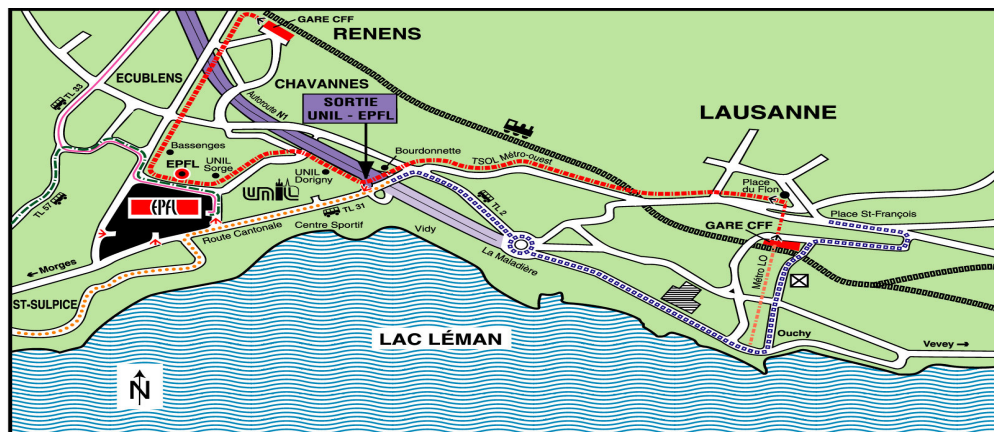
Lieu du séminaire

La salle Polydôme (PO) se trouve à l'intersection de l'avenue Piccard et de la route de la Sorge
<http://plan.epfl.ch/?room=PO>

Accès

Méto : L'EPFL est accessible par le méto TSOL/Méto-Ouest au départ de la «Gare du Flon », au centre de Lausanne, en 13 minutes. Descendez à la station « EPFL »

Parking : Il y a des places de parc au parking souterrain principal «Visiteurs » de l'EPFL (accès par la route cantonale)



■ Le site d'Ecublens



■ Le domaine des Cèdres

⊠ Eglise-Anglaise

SB - B / Repro - R.CH / Septembre 2001

● Arrêts Méto-Ouest TSOL

--- Métro-Ouest TSOL

--- Métro Lausanne-Ouchy (LO)

--- AUTOROUTE N1

--- Sortie UNIL-EPFL

□ BUS TL No 2

Bourdonnette - Ouchy - St-François - Désert

□ BUS TL No 31

Bourdonnette - St-Sulpice

□ BUS TL No 33

EPFL - Ecublens - Renens - Prilly - Mont-Goulin

□ BUS TL No 57

EPFL - Prévêres - Morges